



Le 20 avril 2018

La Municipalité de La Pêche est actuellement à la recherche de candidatures pour combler un (1) poste saisonnier (saison estivale) d'accompagnateur en camp de jour :

ACCOMPAGNATEUR EN LOISIRS – CAMP DE JOUR - ÉTÉ 2018

(Camp de jour de la Municipalité de La Pêche)

DESCRIPTION SOMMAIRE

Sous la responsabilité et la direction de la ou du chef de camp de jour et en ayant comme objectifs principaux la sécurité et le divertissement des enfants, l'accompagnateur ou accompagnatrice en loisirs soutient la participation et l'intégration au camp de jour d'une clientèle d'enfants de 5 à 12 ans vivant une situation de handicap et présentant en rapport avec celle-ci des besoins particuliers. Les tâches principales liées à ce poste consistent à :

1. Accueillir les enfants et les parents quotidiennement, de façon cordiale et professionnelle;
2. Faire signer la feuille de présences quotidienne par le parent à l'arrivée et au départ des enfants et transmettre toute information pertinente aux parents;
3. Favoriser la participation maximale des enfants qui ont des besoins particuliers aux activités du camp de jour en créant une atmosphère favorable au jeu et à l'animation.
4. Agir comme personne-ressource auprès des parents des enfants qu'il ou elle accompagne;
5. Intervenir auprès des enfants s'il y a lieu en utilisant des techniques appropriées selon les besoins.
6. Participer à la planification, à l'organisation, à l'animation et à l'encadrement des périodes d'activité et de jeu à l'horaire du camp, ainsi qu'à la création d'activités liées aux thématiques hebdomadaires, en adaptant ses tâches au besoin;
7. Évaluer le niveau d'intégration et de participation des enfants sous sa supervision et rédiger une évaluation hebdomadaire et un rapport final pour chaque enfant selon les consignes fournies.
8. Rédiger les rapports d'évaluation et assurer les suivis auprès des parents et du coordonnateur;
9. Assurer la sécurité des enfants en tout temps lors des activités et des sorties par une surveillance constante et soutenue des enfants, des lieux et des équipements utilisés, en tenant compte des besoins particuliers des enfants;
10. Servir d'accompagnateur et(ou) de responsable des activités lors des sorties;

11. Veiller au bon fonctionnement, à l'entretien et à l'utilisation sécuritaire du matériel et des équipements et rapporter à la ou au chef de camp toute anomalie dans les plus brefs délais;
12. Prodiguer les premiers soins au besoin;
13. Assister et participer aux réunions d'équipe et(ou) autres réunions jugées nécessaires, selon l'horaire établi;
14. Assurer le rangement et la propreté des locaux et effectuer des tâches d'entretien ménager; participer à la préparation, à l'installation et au démantèlement des lieux et du matériel (aménagement, inventaire du matériel, des équipements, nettoyage, rangement des équipements, etc.);
15. Respecter les règles de sécurité et de bonne conduite et veiller à l'application du code de vie du camp;
16. Exécuter toute autre tâche liée à l'emploi.

EXIGENCES ET QUALIFICATIONS

1. Au 30 juin 2018 avoir complété son secondaire 5 (priorité accordée aux étudiants post-secondaires) et être âgé d'au moins 17 ans;
2. Priorité accordée aux résidents de la Municipalité de La Pêche;
3. Être disponible du lundi au vendredi, de 8 h à 16 h, du 26 juin au 17 août 2018;
4. N'avoir aucun empêchement judiciaire en lien avec l'emploi;
5. [ATOOUT] Étudier dans un champ d'études pertinent (ex. : loisirs, éducation spécialisée, psychoéducation, travail social, orthopédagogie, adaptation scolaire, soins infirmiers, enseignement, techniques de garderie, etc.);
6. [ATOOUT] Posséder un Diplôme d'aptitude à la fonction d'animateur (DAFA) ou une formation ou une expérience pertinente en animation de groupe d'enfants de 5 à 12 ans;
7. [ATOOUT*] Posséder un certificat en premiers soins /RCR valide et reconnu;
8. [ATOOUT*] Posséder une expérience pertinente auprès d'une clientèle présentant des besoins particuliers.
9. Sens développé des responsabilités, maturité, jugement, autonomie;
10. Capacité de résolution de problèmes, sens de l'organisation, débrouillardise créativité;
11. Motivation, leadership, dynamisme, confiance en soi, esprit d'équipe;
12. Ponctualité, souci du travail bien fait et rapidité d'exécution;
13. Être disponible pour la formation pré-camp et toute autre formation jugée nécessaire par la direction du camp, comme une formation en premiers soins ou en animation;
14. Participer à toutes les réunions exigées par l'employeur.

*À défaut de détenir ces formations, le candidat ou la candidate devra obligatoirement suivre les formations offertes par la Municipalité.

DURÉE DE L'EMPLOI : Du 26 juin au 17 août 2018; et journées de formation pré-camp. Toute formation pré-camp sera rémunérée. Horaire de travail à temps plein de 40 h / semaine du 26 juin au 17 août 2018.

LIEU DE TRAVAIL : École secondaire Des Lacs, 32, chemin Passe-Partout, La Pêche (Québec), JOX 2W0.

CONDITION SALARIALE : 13,05 \$ à 14,55 \$ de l'heure, selon l'expérience. Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur candidature et curriculum vitae au plus tard le **11 mai 2018 à 15 h** par courriel à d.patry@villelapeche.qc.ca ou à l'adresse suivante :

Responsable des loisirs, de la culture et de la vie communautaire
Municipalité de La Pêche
Poste saisonnier – Accompagnateur en loisirs, camp de jour, été 2018
1, route Principale Ouest
La Pêche (Québec)
JOX 2W0

Nous communiquerons uniquement avec les personnes qui seront convoquées à une entrevue.